

Convention d'engagement réciproque

Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat élaborée par notre association.

Entre : l'association Festival de Confolens – 3, Place Emile Roux – 16500 Confolens, représentée par sa Présidente Christine Coursaget

Et : le bénévole :

Mr / Mme /Mlle

Né(e) le (pour les mineurs)

Demeurant :

L'association festival de Confolens s'engage à son égard à :

- Faire appel à ses compétences pour l'organisation de ses activités
- Ecouter ses suggestions
- Assurer un programme d'information et d'intégration,
- Rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'Association
- Couvrir par une assurance adéquate, en contrepartie du versement de sa cotisation, les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses missions.

L'association se réserve le droit d'interrompre cette collaboration en cas de non-respect des engagements pris.

Le bénévole s'engage à l'égard de l'association à :

- Payer la cotisation annuelle fixée à 10€ pour les majeurs et 5€ pour les mineurs
- Fournir une autorisation parentale (pour les mineurs)
- S'impliquer dans les missions et activités confiées et à coopérer avec les différents acteurs
- Respecter les obligations de réserve (discrétion)
- Respecter l'éthique, le fonctionnement et notamment les consignes concernant :
 - Le port du badge et du bracelet à tout moment
 - L'interdiction de fumer dans les lieux fermés
 - La circulation parmi les places assises durant les spectacles afin de respecter l'espace réservé au public
 - L'interdiction de pénétrer dans les lieux réservés aux artistes (coulisses, lieux d'hébergement, bus)
 - Une tenue vestimentaire décente et un comportement respectueux
- Respecter les horaires et disponibilités convenus et prévenir en cas d'impossibilité
- Ne percevoir aucune rémunération

Le bénévole est l'image de l'association

Le soussigné pourra à tout moment arrêter sa collaboration en respectant un délai de prévenance raisonnable.

Fait en double exemplaire à Confolens le :

Pour l'association
La Présidente,

Le Bénévole,